

Gestion du faisan commun : enseignements de 30 ans de suivi en milieu insulaire



J.-B. Puchala / ONCFS

Le faisan commun a longtemps été considéré comme une espèce inféodée à la moitié Nord de la France. Il s'est cependant acclimaté depuis plus de trente ans dans l'extrême Sud-Est du pays. C'est notamment le cas sur l'île de Porquerolles où il se maintient en forte densité, sans aménagement particulier ni lâcher, et malgré une faible production de jeunes et un prélèvement par la chasse régulier. Comment est-ce possible ? Sans doute en raison de la configuration particulière du site, mais aussi grâce aux efforts de gestion des chasseurs. Explications.

Jean-Bernard Puchala¹

¹ ONCFS, CNERA Petite faune sédentaire de plaine – 83400 Hyères.

L'ONCFS est intervenu pour la première fois sur l'île de Porquerolles (**encadré 1**) en 1977, à la demande du chargé de mission d'aménagement de cette île, afin de déterminer les causes de diminution de la perdrix rouge. Des dénombrements ont alors été réalisés pour la perdrix, mais également pour le faisan et, fin 1979, l'ONCFS proposait à la mission d'aménagement de fournir son aide pour la détermination du plan de chasse annuel de ces deux espèces. Porquerolles allait

ainsi devenir un terrain d'étude privilégié de l'ONCFS pour près de trente ans. Parmi les travaux menés sur l'île, l'observation et le suivi de la population de faisans ont pris une place importante.

Historique du faisan commun sur l'île de Porquerolles

La présence du faisan commun sur l'île de Porquerolles est ancienne. Dans les années 1780, le médecin et botaniste Michel Darluc écrit dans l'ouvrage *Histoire naturelle de la Provence* : « Il y a beaucoup de faisans à Porquerolles, et aucun sur les autres îles, Louis XIV ordonna d'y en mettre, parce que le

climat leur convient beaucoup mieux que dans les autres endroits de la France, ou l'on a tâché de les multiplier ».

Au début 1900, suite à des lâchers, faisans et perdrix s'étaient acclimatés sur l'île voisine de Port-Cros.

Dans les années 1920, le propriétaire de Porquerolles, M. Fournier, a fait lâcher faisans et perdrix et fait enclore toute la partie Ouest de l'île pour en limiter l'accès et s'en réserver la chasse. Abondant jusqu'en 1940, le faisan commun y a complètement disparu ensuite, le dernier aurait été tué dans les années 1950 sur la plaine de La Courtade.

De nouveaux lâchers ont eu lieu au début des années 1970 :

Encadré 1 – L'île de Porquerolles

L'île de Porquerolles est située à l'extrême sud du département du Var (83), à 10 km au large de la ville d'Hyères. La plus grande partie de l'île, d'une surface totale de 1257 ha, a été rachetée par l'état en 1971. Actuellement, 1000 ha sont gérés par le Parc national de Port-Cros, 122 ha appartiennent au Ministère des armées, le reste est essentiellement réparti entre quatre domaines privés.

L'île s'étire d'ouest en est sur 7,5 km pour une largeur moyenne de 1,7 km. La côte Nord est peu élevée, bordée de plages et de falaises très basses. Le relief général s'élève régulièrement du nord au sud, où les falaises abruptes atteignent 50 à 70 m. Le maquis et la forêt couvrent la majeure partie de l'île, avec essentiellement du pin d'Alep dominant un sous-étage de bruyère arborescente et, dans les vallons, une prédominance du chêne vert.

L'agriculture est néanmoins présente : quatre plaines cultivées couvrent 190 ha (figure 1). Elles se répartissent selon un axe est/ouest et sont séparées par des collines dont le point culminant est de 142 m. La plus petite de ces plaines est privée (Le Brégançonnet), les trois autres appartiennent en quasi totalité à l'Etat qui a conservé la gestion directe de la plus grande (la plaine de Porquerolles), les plaines de la Courtade et de Notre-Dame ayant été louées à des viticulteurs.

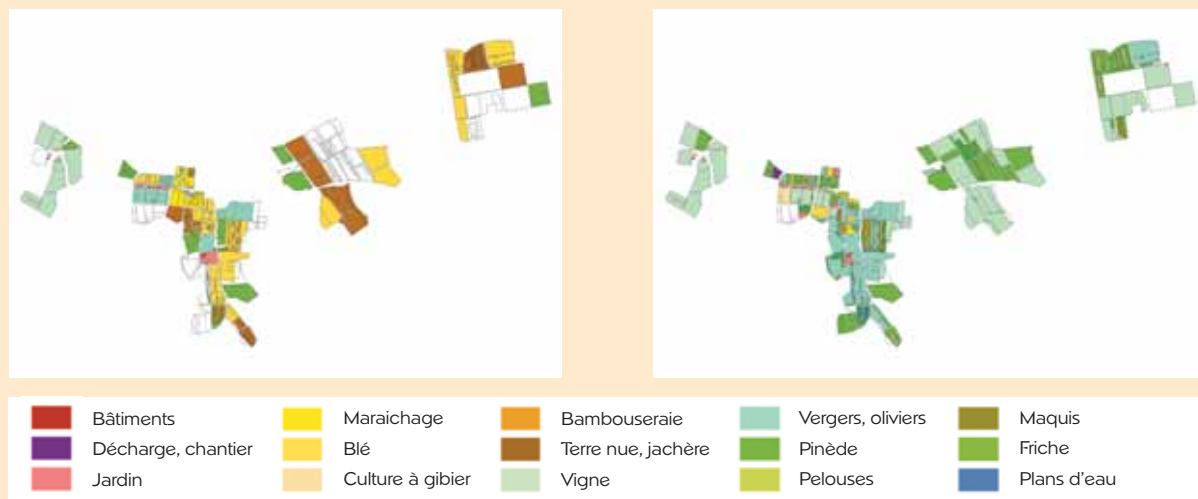
La vigne est aujourd'hui bien représentée ainsi que l'arboriculture (oliviers, amandiers, pêchers, figuiers) au détriment des céréales, qui étaient largement répandues dans les années 1980 (figure 2). On trouve également quelques parcelles de maraîchage sur la plaine de Porquerolles.

La chasse est autorisée sur l'île. Le Parc national de Port-Cros délivre des licences individuelles annuelles gratuites aux chasseurs regroupés au sein d'une association (toute demande de licence doit transiter par l'association). Elles sont réservées quasi exclusivement aux habitants permanents de l'île.

Figure 1



Figure 2



- 200 oiseaux à la fin de l'été 1971 (100 mâles et 100 femelles) ;
- 98 oiseaux en février 1973 (15 mâles et 83 femelles) ;
- 100 oiseaux en provenance de l'Ain auraient été lâchés en 1975 ;

Le tir des oiseaux a été interdit pendant ces lâchers jusqu'en 1975 inclus.

Dès 1973, la progression du cheptel (perdrix-faisans) est telle qu'elle est qualifiée de « véritable explosion démographique ». Un comptage estival, réalisé par le Centre technique du Génie rural des eaux et des forêts (CTGREF) fin juillet 1973 sur la plaine de Porquerolles (66 ha recensés), a permis de dénombrer 220 perdrix et 138 faisans, avec

une sous-estimation jugée importante pour le faisan. A la même époque, des aménagements sont également réalisés : cultures à gibier, création de points d'eau. En 1976, la mission d'aménagement propose la mise en place de batues dans le secteur de « la ferme », partie Nord-Ouest de la plaine de Porquerolles, afin d'écartier les faisans jugés trop nombreux. En mai de cette même année, de gros dégâts sur vignes sont attribués au faisan. A partir de 1979, il sera demandé aux chasseurs de passer avec leurs chiens dans les vignes à la période du débourrement, afin d'éloigner les oiseaux. Suite à de nouveaux dégâts en mai 1982, l'exploitant viticole attaquera

en justice la mission d'Aménagement de l'île. D'autres problèmes de dégâts surgiront plus tard suite à l'installation d'un producteur maraîcher. Le faisan est donc un sujet de polémique constant, jugé trop abondant pour les agriculteurs mais parfois estimé en forte diminution par les chasseurs.

Le suivi de l'espèce sur l'île

Les méthodes utilisées sont précisées dans l'encadré 2. L'ONCFS a commencé à suivre les populations de faisans communs sur l'île en 1981. Les participants ont été multiples : Parc national de

Port-Cros, chasseurs, bénévoles, ONCFS avec une présence régulière des agents de la Brigade mobile d'intervention de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (BMI PACA) à partir de 1991.

Dénombrement des mâles au chant

L'estimation globale de la population de faisans s'est poursuivie jusqu'en 2006, avec une seule année d'interruption en 1990. L'objectif était d'obtenir l'effectif des mâles chanteurs sur l'ensemble de l'île et d'en suivre l'évolution inter-annuelle.

Les résultats obtenus avant 1990 ne sont comparables ni entre eux ni avec les suivants, et ne permettent pas d'étudier l'évolution de la population, la technique de comptage ayant été souvent modifiée. Les commentaires ci-après ne concernent donc que la période postérieure à 1990.

Beaucoup de coqs présents

Le nombre de mâles dénombrés est élevé et varie parfois fortement d'une année sur l'autre (minimum : 192, maximum : 332 pour la période 1991-2006 – **figure 3**), mais il ne présente pas de tendance d'évolution nette. Le nombre annuel moyen d'oiseaux dénombrés est de 257 sur 16 ans, soit une densité moyenne de 21 mâles/100 ha.

Estimation du sex-ratio

Par l'observation

Le sex-ratio chez le faisan n'est pas une donnée fixe et constante comme chez la perdrix rouge. Les facteurs de variations sont probablement divers, comme par exemple le stade d'évolution de la

Encadré 2 – Méthodes de suivi de la population de faisans sur l'île de Porquerolles

• Estimation du sex-ratio de janvier à avril :

par observation continue à pied ou en voiture sur les plaines cultivées, avec cumul des données (les mêmes oiseaux peuvent être observés d'une sortie à l'autre).

• Dénombrements des mâles au chant :

La technique utilisée est celle de l'écoute des coqs chanteurs. Son application sur le terrain a subi de fortes variations protocolaires jusqu'en 1989, selon le personnel disponible et la qualité des résultats obtenus. Ainsi, le nombre de points, la durée et la période d'écoute ont varié et, certaines années, l'écoute n'a pas été poursuivie entre les points. Depuis 1990, le protocole est stabilisé et les écoutes sont réalisées systématiquement à partir de 11 circuits de 6,2 km en moyenne (5,2 à 8,9 km), parcourus à pied pendant 2h30 un soir et le lendemain matin, vers la mi-avril.

• Estimation de la reproduction :

L'estimation de l'âge-ratio a été réalisée uniquement sur les plaines cultivées, en incluant les lisières boisées. Quelques données ont été recueillies avant 1980, lors de battues à blancs, mais de nombreux oiseaux n'avaient pas pu être identifiés avec certitude.

De 1980 à 1990, les circuits d'observation ont été réalisés uniquement à pied, de mi-juin à mi-août. De 1991 à 1995, les circuits ont été réalisés en partie à pied et en voiture. A partir de 1996, les observations ont été réalisées en voiture, sur la base du protocole d'échantillonnage des compagnies de perdrix rouges :

- circuits identiques d'une année sur l'autre ;
- 3 répétitions matin et soir (6 sorties par plaine) ;
- créneaux horaires : 1/2 heure avant le lever du soleil et 3 heures après pour le matin ; 3 heures avant le coucher et 1/2 heure après pour le soir.

Une seule exception : la plaine du Brégançonnet, difficilement carrossable, sur laquelle les circuits en voiture n'ont été réalisés qu'à partir de l'année 2000.



J.-B. Puchala/ONCFS



J.-B. Puchala/ONCFS

Le faisan est friand du raisin, au grand dam des viticulteurs s'il devient trop abondant sur l'île.

sentes. Son estimation n'est pas évidente : mâles et femelles ne présentent pas la même détectabilité, les poules ayant un plumage et un comportement plus discrets que les coqs.

Sur l'île de Porquerolles, la structure du milieu ne facilite pas non plus les choses : les plaines sont petites, les lisières boisées importantes et 85 % de l'île est couverte de maquis et forêts. Le sex-ratio apparent varie tout au long de l'année : les poules sont généralement plus visibles de janvier à mars voire avril, puis deviennent plus discrètes en saison de reproduction. Quant aux mâles, hyperactifs au printemps, ils sont souvent moins visibles au moment de la mue estivale (figure 4).

La période retenue pour l'estimation du sex-ratio sur l'île s'étend de janvier à avril (figure 5). A ce moment-là, les oiseaux sont souvent présents en grand nombre sur les plaines, la végétation est moins abondante et les biais comportementaux liés à la période de reproduction sont limités.

Le sex-ratio est obtenu par cumul des contacts réalisés lors de plusieurs passages sur le même site, les oiseaux pouvant donc être observés à plusieurs reprises.

Une des difficultés est d'avoir un échantillon suffisamment important : celui-ci va dépendre de la pression d'observation bien sûr, mais également du comportement des oiseaux qui restent très forestiers certaines années ou sont au contraire très présents sur les zones ouvertes. Ces variations sont difficilement explicables (stress dû à la chasse qui vient de se terminer, disponibilité de la nourriture en sous-bois...).

Un sex-ratio nettement supérieur à 1 poule pour 1 coq n'a été observé que de 1980 à 1984 et en 1990. Les autres années, il a fluctué entre un peu moins de 0,5 et un peu plus de 1 poule par coq.

Pour le calcul du plan de chasse sur l'île, le sex-ratio pris en compte a été modifié à deux ou trois reprises seulement, compte tenu des difficultés à l'estimer et de l'incertitude de sa valeur quand peu d'oiseaux sont comptabilisés. Lors de la première proposition de plan de chasse, un sex-ratio de 2,2 poules par mâle avait été appliqué. La dernière valeur retenue est celle obtenue en 1995, où beaucoup d'oiseaux avaient pu être observés, avec un sex-ratio de 1,2 poule par coq. Dans le but de déceler une variation inter-annuelle du sex-ratio, on peut

Figure 3 – Evolution du nombre de faisans communs mâles sur l'île de Porquerolles

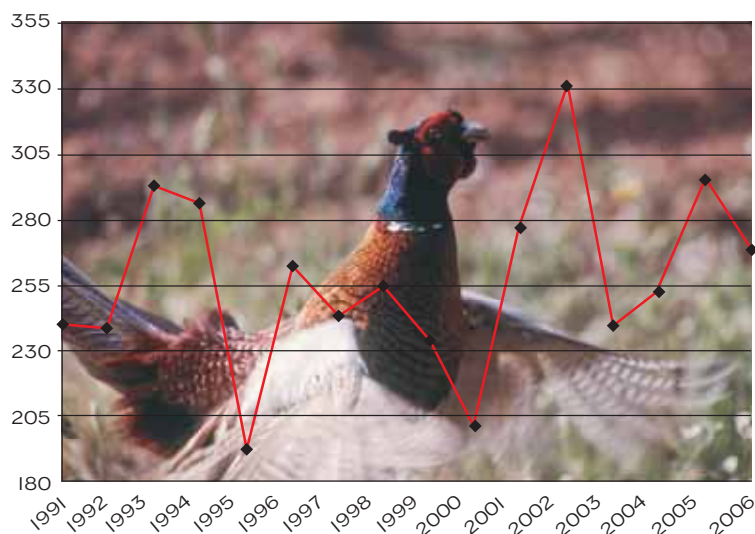


Figure 4 – Evolution mensuelle du sex-ratio observé pour l'année 1980

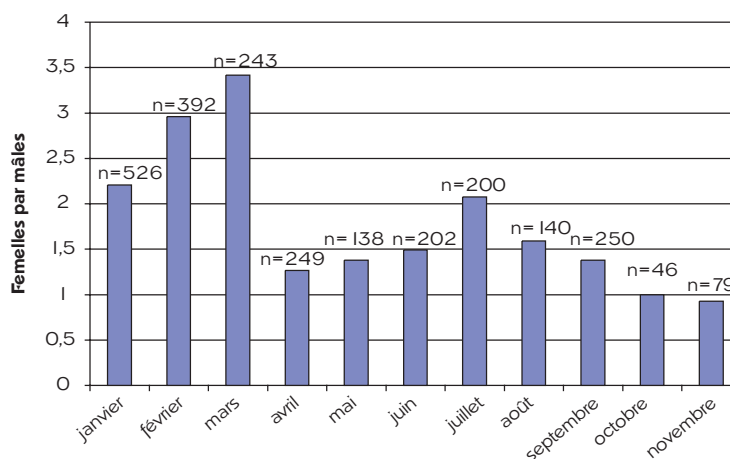
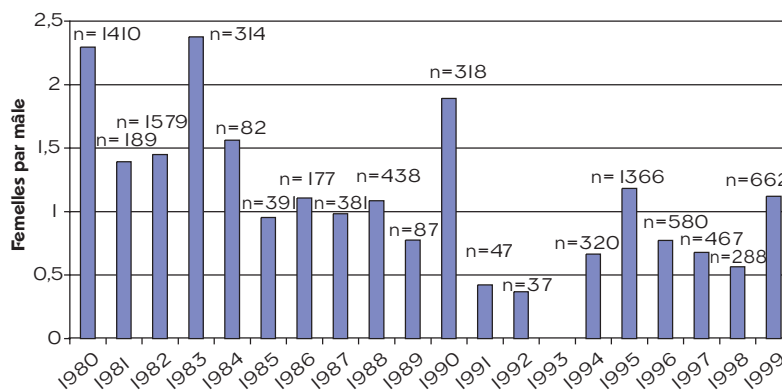


Figure 5 – Estimation du sex-ratio de janvier à avril



également regarder comment il évolue à d'autres périodes de l'année ; en juillet-août par exemple, lors de l'estimation de la reproduction, où généralement de nombreuses sorties sont réalisées (figure 6). Le sex-ratio est en moyenne plus élevé à cette période qu'en fin d'hiver/début de printemps. Il est plus faible depuis une quinzaine d'années que dans les années 1980, ce qui confirme la tendance observée précédemment.

Par le piégeage

Une autre approche a été faite avec les oiseaux capturés à la mue en lisière des zones cultivées, à diverses périodes de l'année (figure 7). Au cours des années 1991-1995, 446 adultes ont été ainsi capturés, répartis entre 280 femelles et 166 mâles, soit un sex-ratio moyen pour la période de 1,7 femelle par mâle. On peut noter que chez les juvéniles capturés, le sex-ratio est équilibré, proche de 1 femelle pour 1 mâle : les 99 jeunes



J.-B. Puchala/ONCFS

La configuration du milieu sur Porquerolles rend le suivi du faisan difficile : petites plaines, nombreuses lisières boisées et majorité de maquis et forêts.

Figure 6 – Sex-ratio observé en juillet-août

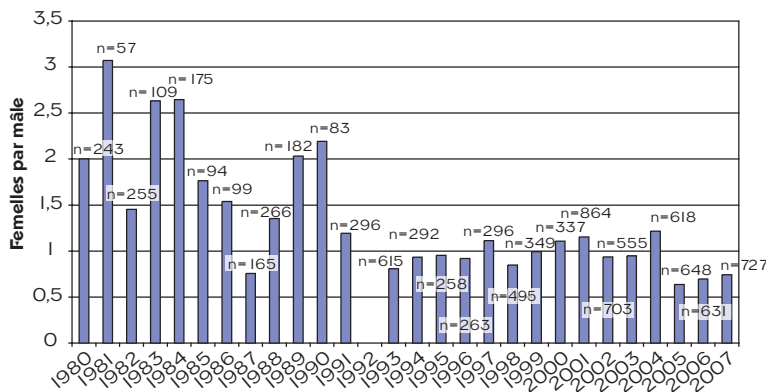
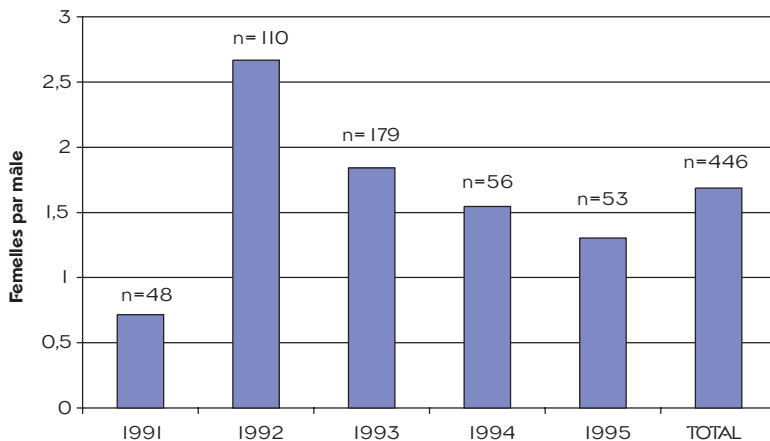


Figure 7 – Sex-ratio des adultes capturés



capturés entre 1991 et 1995 étaient répartis en 48 mâles et 51 femelles.

Des valeurs biaisées par le comportement des oiseaux

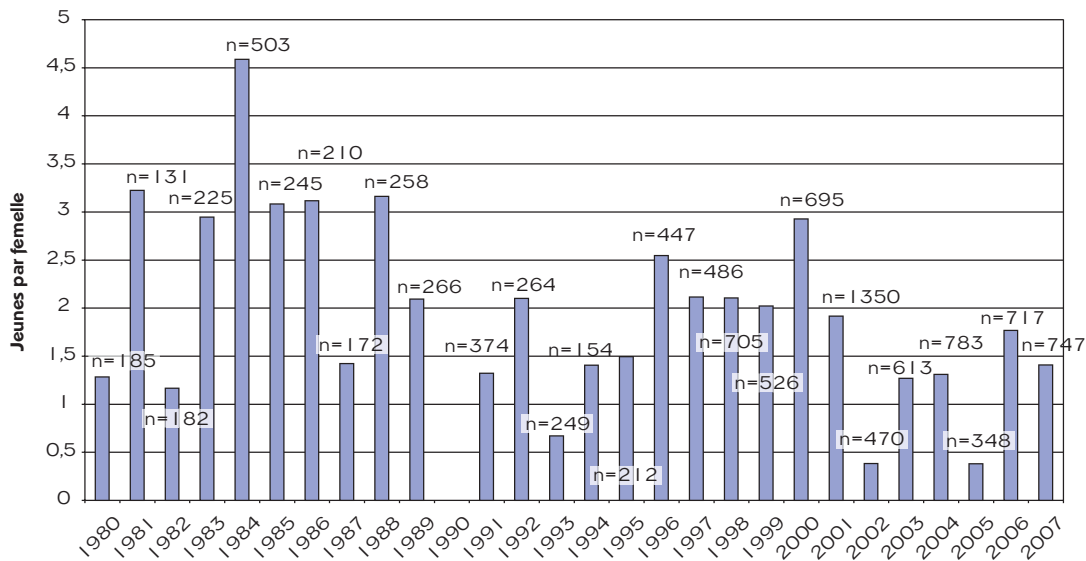
Chacune des méthodes utilisées donne donc des résultats différents, comportant des biais liés au comportement des oiseaux, que ce soit lors de l'observation directe ou lors du piégeage : pour la période 1991-1995, le sex-ratio observé était de 1,2 entre janvier et avril (1995), proche de 1 en juillet-août, et de 1,7 par piégeage.

On peut en revanche raisonnablement penser qu'il y a eu une baisse du sex-ratio, essentiellement au cours des années 1980. Cette évolution peut être due au mode de développement de la population : une expansion rapide suite aux lâchers avec un déséquilibre important en faveur des femelles dû au tir sélectif des mâles jusqu'en 1979, puis une stabilisation lorsque la population a atteint son niveau d'équilibre actuel.

Succès de la reproduction

Le succès de la reproduction est évalué sur la base du nombre de jeunes produits par femelle. Son estimation constitue une étape indispensable au suivi d'une population de petit gibier. Cette donnée étant très variable, elle doit être recueillie chaque année pour le calcul d'un plan de prélèvement rationnel.

Figure 8 – Age-ratio observé en juillet-août



Afin d'harmoniser les résultats entre les différentes années, seules les sorties réalisées entre le 15 juillet et le 15 août (dans le cadre de l'application du protocole de suivi des populations de perdrix rouge par échantillonnage des compagnies en été) ont été prises en compte.

Une productivité plutôt faible

Le succès de la reproduction est généralement peu élevé, avec deux jeunes par femelle en moyenne sur 27 années de suivi, rarement plus de trois, et des fluctuations importantes : 4,6 jeunes par femelle en 1984, 0,4 en 2002 et 2005 (figure 8). Ce taux de reproduction est faible comparé aux données recueillies par le Réseaux Perdrix-Faisan sur 14 départements du Centre-Nord de la France : entre 1996 et 2007 (soit 12 ans de suivi), le nombre minimum de jeunes par poule a été de 4,5 et s'est

situé régulièrement entre 5 et 6. Cela est d'autant plus étonnant que des prédateurs tels que le renard et les mustélidés sont absents de l'île.

Les prélèvements cynégétiques

Le faisán a été réintroduit essentiellement dans un but cynégétique, lors du regroupement des chasseurs en association après le rachat de l'île par l'Etat. A cette période, les membres de l'« Association cynégétique porquerollaise » étaient 45 environ, avec une incertitude sur le nombre réel de pratiquants car l'adhésion à l'association n'impliquait pas la validation annuelle du permis de chasser. Par la suite, avec l'établissement d'une licence individuelle délivrée au vu de la validation du permis pour l'année en cours, l'effectif est devenu mieux connu.

Ces dernières années, le nombre d'adhérents à l'association a oscillé entre 30 et 40, mais tous ne sont pas des chasseurs réguliers, certains n'effectuant que quelques sorties annuelles. La densité de chasseurs reste relativement faible comparé aux sociétés littorales de la région, et la pression de chasse peu élevée.

Entre quotas et tirs de destruction...

On dispose de peu de données sur les tableaux réalisés avant 1980. Les prélèvements ont été dès le début soumis à un quota annuel par chasseur ; puis ils ont été attribués globalement pour le territoire géré par le Parc national. Ces quotas ont été fixés de façon empirique jusqu'en 1980, avant d'être déterminés sur la base des dénombrements réalisés régulièrement par la suite.

Après les réintroductions du début des années 1970, le tir du faisán a repris en 1976, un seul coq étant alors autorisé par chasseur pour la saison de chasse. En raison de problèmes de dégâts, des battues de destruction sont organisées cette même année pour le faisán, mais avec peu de résultats. Les chasseurs demandent alors l'autorisation de tirer les poules : en 1977, le quota annuel est de 3 coqs et d'une poule par chasseur, en 1978 il est de 5 coqs, en 1979 de 6 coqs et une poule.

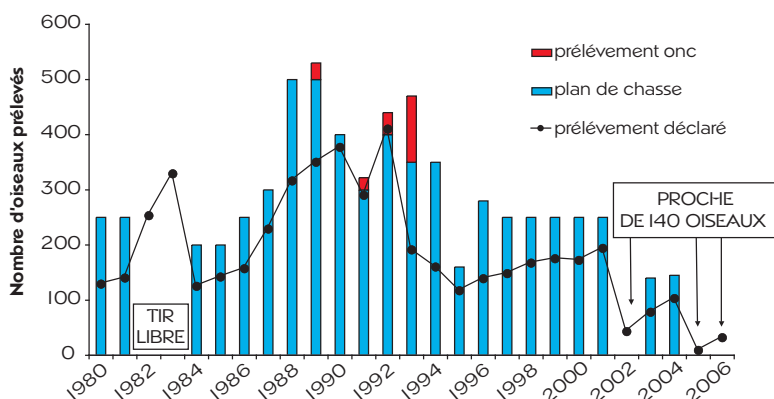
A partir de 1982, un système avec carte de prélèvement et timbres autocollants a été mis en place. L'ONCFS remet au Parc national de Port-Cros un bilan annuel de l'état de la population ainsi que son



J.-B. Puchala/ONCFS

Le succès de reproduction peu élevé du faisán sur l'île est compensé par le milieu très protecteur ainsi qu'une pression de chasse raisonnée.

Figure 9 – Evolution du prélèvement de faisans



évolution probable en fonction des prélèvements réalisés, ce qui permet au parc d'attribuer un plan de chasse tenant compte de ses objectifs de gestion : diminution, augmentation ou maintien de la population. Le nombre d'oiseaux tués est comptabilisé à partir des cartes « tableau de chasse » rendues par les chasseurs en fin de saison (figure 9).

Le tir de l'oiseau n'a été soumis à aucun quota en 1982 et 1983, à cause des dégâts constatés sur les vignes (face à ce problème, le Parc national de Port-Cros a souvent été amené à attribuer un plan de chasse supérieur à celui préconisé pour le maintien de la population, mais sans effet sensible). Les oiseaux prélevés devaient tout de même être marqués. On peut constater une baisse des estimations de prélèvements à partir de 1993,

que l'on peut attribuer à plusieurs facteurs : surestimation probable de l'importance des prélèvements autour des années 1990 (une forte pression a été exercée sur les chasseurs à cause des dégâts de gibier), diminution du nombre de chasseurs, désintérêt pour la chasse du faisane, diminution des quotas suite à de mauvaises années de reproduction et, ces dernières années, un relâchement dans le remplissage et le retour des cartes de prélèvements.

Des captures ont également été effectuées par l'ONCFS, afin de tester la capacité de repeuplement de ces faisans sauvages. De 1989 et 1992, 212 oiseaux seront expédiés dans le Bassin parisien, puis 120 oiseaux en septembre 1993 à la demande du Parc national de Port-Cros, suite à d'importants dégâts dans les vignes attribués à l'espèce.

L'avenir du faisane sur l'île

Le faisane s'est très bien adapté sur l'île de Porquerolles, d'autres populations sont également présentes sur des îles proches avec parfois une dynamique étonnante, comme sur celle de Saint-Honorat dans les Alpes-Maritimes. Une pression de chasse raisonnée, ainsi qu'un milieu très protecteur, expliquent probablement la viabilité de l'espèce sur l'île malgré une réussite de la reproduction relativement faible et l'absence d'artificialisation (pas d'agrainage). Sauf bouleversement majeur, on peut raisonnablement penser que cette situation établie depuis près de 40 années va perdurer, pour le bonheur des chasseurs mais également des promeneurs, toujours étonnés de cette abondance qu'ils attribuent généralement, à tort, à des lâchers ou à l'absence de chasse.

Remerciements

Je remercie tout particulièrement le Parc national de Port-Cros pour son aide logistique lors de ces suivis, ainsi que les agents de l'ONCFS de la BMI PACA qui ont participé activement aux opérations de dénombrements et de captures. Je remercie également Laura Dami et Philippe Landry pour leur contribution concernant le plan des sols de l'île. ■



J.-B. Puchala/ONCFS